

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 décembre 2022

Secrétaire de séance : monsieur Dimitri KRAJEWSKI

n°07.12.7.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Adoption du plan PARME
(Plan Aulnésien de Réduction et de Modération Energétique)

Monsieur le Président propose au conseil municipal d'adopter le plan PARME, plan aulnésien de réduction et de modération énergétique.

Il a été longuement présenté en séance sous la forme d'un diaporama.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère à la proposition de Monsieur le Président.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance,
Dimitri KRAJEWSKI.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Publiée sur le site internet le : **6 Janvier 2023**

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : **15 décembre 2022**